



PROBLÈMES SOCIAUX

Tome I

**Théories et
méthodologies**

Sous la direction de
HENRI DORVIL et ROBERT MAYER



Presses de l'Université du Québec



PROBLÈMES SOCIAUX

Tome I

Théories et
méthodologies

Dans la même collection

Sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer

Le virage ambulatoire

Défis et enjeux

Sous la direction de Guilhème Pérodeau et Denyse Côté

2002, ISBN 2-7605-1195-2, 216 pages, D-1195

Priver ou privatiser la vieillesse ?

Entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix

Michèle Charpentier

2002, ISBN 2-7605-1171-5, 226 pages, D-1171

Huit clés pour la prévention du suicide chez les jeunes

Marlène Falardeau

2002, ISBN 2-7605-1177-4, 202 pages, D-1177

La rue attractive

Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue

Michel Parazelli

2002, ISBN 2-7605-1158-8, 378 pages, D-1158

Le jardin d'ombres

La poétique et la politique de la rééducation sociale

Michel Desjardins

2002, ISBN 2-7605-1157-X, 260 pages, D-1157

Problèmes sociaux

• Tome 2 – Études de cas et interventions sociales

Sous la direction de Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1127-8, 700 pages, D-1127

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.quebec.ca • Internet : www.puq.quebec.ca

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

DIFFUSION DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France

Téléphone : 33 1 43 54 49 02

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE

SERVIDIS SA

5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse

Téléphone : 022 960 95 25

Télécopieur : 022 776 35 27



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».



PROBLÈMES SOCIAUX

Tome I

Théories et méthodologies

**Sous la direction de
HENRI DORVIL et ROBERT MAYER**

2003



Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Problèmes sociaux

Comprend des réf. bibliogr.

Sommaire : t. 1. Théories et méthodologies – t. 2. Études de cas et interventions sociales.

ISBN 2-7605-1126-X (v. 1)

ISBN 2-7601-1127-8 (v. 2)

1. Problèmes sociaux. 2. Service social. 3. Problèmes sociaux – Cas, Études de.
4. Service social – Évaluation. 5. Politique sociale. 6. Réseaux sociaux.
I. Dorvil, Henri. II. Mayer, Robert, 1943- .

HN17.5.P76 2001

361.1

C2001-940944-3

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à des subventions
du Service d'aide à la publication de l'Université du Québec à Montréal
et du Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)
de l'Université de Montréal.

Révision linguistique : LE GRAPHE ENR.

Mise en pages : CARACTÉRA PRODUCTION GRAPHIQUE INC.

Couverture : – illustration : WALTER OPNEY, 1882-1930, *Maisons rouges dans une ville*
(*Rote Häuser in Einer Stradt*), 1921, huile sur toile.
– conception graphique : RICHARD HODGSON

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2003 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
© 2001 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3^e trimestre 2001

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

REMERCIEMENTS

Un projet d'ouvrage de cette envergure ne peut s'insérer dans la glaise du réel sans la contribution d'un grand nombre de personnes. D'entrée de jeu, nous tenons à remercier vivement les auteurs qui ont accepté avec enthousiasme de contribuer à cette œuvre collective.

Ensuite notre reconnaissance va à sept collègues qui, en dépit de leur agenda chargé, nous ont aidés dans la tâche exigeante et délicate d'évaluation des manuscrits : Alain Beaulieu, Ph. D. en philosophie à l'Université de Paris VIII, stagiaire postdoctoral au Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention, GRASP/Centre FCAR de l'Université de Montréal ; Charles Caouette, Ph. D. en psychologie, professeur titulaire retraité du Département de psychologie de l'Université de Montréal ; Christine Colin, M.D., doyenne de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, la plus importante faculté de nursing du Canada ; Nicole Dallaire, Ph. D. interdisciplinaire en sciences humaines appliquées, professeure au Département de service social de l'Université de Sherbrooke ; Hélène Magloire-Holly, M.A. en linguistique de l'Université du Québec à Montréal et professeure de français retraitée de la Commission scolaire Le Goéland ; enfin, à deux collègues de l'Université du Québec à Montréal, soit Jean-Marc Fontan, Ph. D. en sociologie, professeur au Département de sociologie, et Suzanne Mongeau, Ph. D. interdisciplinaire en sciences humaines appliquées, professeure à l'École de travail social.

Nos derniers remerciements, et non les moindres, s'adressent à madame Angèle Tremblay, directrice générale des Presses de l'Université du Québec ; à André Lauzon, documentaliste au GRASP/Centre FCAR de l'Université de Montréal ; à madame Jocelyne Barriault, du secrétariat de la maîtrise en intervention sociale à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, ainsi qu'à madame Linda Blanchet, secrétaire à l'École de service social de l'Université de Montréal.

Henri Dorvil et Robert Mayer

REMERCIEMENTS	vii
LISTE DES FIGURES	xxiii
LISTE DES TABLEAUX	xxv
INTRODUCTION	1
<i>Henri Dorvil et Robert Mayer</i>	

PARTIE 1	
LES APPROCHES THÉORIQUES	15
<i>Henri Dorvil et Robert Mayer</i>	
LES ANNÉES 1960	17
Le fonctionnalisme	17
Le culturalisme, les conflits de valeurs et la culture de la pauvreté	18
L'interactionnisme et les théories de la réaction sociale et de l'étiquetage	19
LES ANNÉES 1970	20
L'approche du féminisme	20
L'approche de la sociologie de l'action et des mouvements sociaux	21
L'approche du conflit social	21

LES ANNÉES 1980	22
L'approche du constructivisme	22
L'approche de la gestion des populations cibles	22
LES ANNÉES 1990	23
L'approche écologique	23
PROBLÈMES SOCIAUX ET CADRES THÉORIQUES	24
CONTENU DE LA PREMIÈRE PARTIE	25

CHAPITRE 1

PROBLÈME SOCIAL

Concept, classification et perspective d'analyse	31
<i>Belhassen Redjeb, Robert Mayer et Marcelle Laforest</i>	
RÉSUMÉ	32
LE CONCEPT DE PROBLÈME SOCIAL	33
LA CLASSIFICATION DES PROBLÈMES SOCIAUX	40
LES PERSPECTIVES D'ANALYSE DES PROBLÈMES SOCIAUX ..	43
CONCLUSION	51
BIBLIOGRAPHIE	53

CHAPITRE 2

LA SOCIOLOGIE AMÉRICAINE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX

Les années 1940–1970	57
<i>Robert Mayer et Henri Dorvil</i>	
RÉSUMÉ	58
LA PERSPECTIVE DE LA PATHOLOGIE SOCIALE	59
LA CRITIQUE DES « <i>SOCIAL PATHOLOGISTS</i> »	
PAR C.W. MILLS	61
L'analyse critique	61
LA PERSPECTIVE FONCTIONNALISTE	65
La perspective fonctionnaliste et l'analyse	
des problèmes sociaux	65
L'analyse fonctionnaliste des problèmes sociaux	67
La perception sociale des problèmes sociaux	68
Deux classes de problèmes sociaux :	
la désorganisation sociale et le comportement déviant	69

LES THÉORIES DE L'ORDRE ET DU CONFLIT ET LES PROBLÈMES SOCIAUX	72
Le modèle de l'ordre	73
Le modèle du conflit	73
CONCLUSION	74
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	76

CHAPITRE 3

D'UNE CONCEPTION CONSTRUCTIVISTE DE LA DÉVIANCE À L'ÉTUDE DES CARRIÈRES DITES DÉVIANTES

Retour sur la sociologie interactionniste et sur le courant de la réaction sociale	79
---	-----------

Jean Poupart

RÉSUMÉ	80
LA DÉVIANCE ET LE CRIME COMME RÉALITÉS SOCIALEMENT CONSTRUITES	85
LA RÉACTION SOCIALE ET LES PROCESSUS INFORMELS ET FORMELS DE CONSTITUTION DE LA DÉVIANCE	90
RÉACTION SOCIALE, MARGINALISATION ET AMPLIFICATION DE LA DÉVIANCE : LES NOTIONS DE STIGMATISATION ET DE DÉVIATION SECONDAIRE	99
L'ÉTUDE DES ACTIVITÉS ET DES CARRIÈRES « DÉVIANTES » ..	102
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHIE	108

CHAPITRE 4

LE CONSTRUCTIVISME ET LES PROBLÈMES SOCIAUX	111
--	------------

Robert Mayer

RÉSUMÉ	112
LA PERSPECTIVE CONSTRUCTIVISTE ET L'ANALYSE DES PROBLÈMES SOCIAUX : LE MODÈLE SPECTOR ET KITSUSE	114
Insatisfactions théoriques menant à une nouvelle perspective ..	114
Définition constructiviste des problèmes sociaux : théorie et concepts	115
ILLUSTRATIONS D'ANALYSES CONSTRUCTIVISTES	122
Le cas de la prostitution juvénile	122
Le cas des abus sexuels d'enfants au Québec	123

La violence conjugale au Québec	125
Le problème social de l'ivresse au volant et celui du troisième âge	126
ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION : FORCES ET FAIBLESSES	
DU CONSTRUCTIVISME	127
CONCLUSION	130
BIBLIOGRAPHIE	131

CHAPITRE 5

LA CONSTRUCTION D'UN PROBLÈME SOCIAL EN MALADIE

Le cas de l'alcoolisme en Amérique du Nord	135
<i>Amnon Jacob Suissa</i>	

RÉSUMÉ	136
--------------	-----

LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA MALADIE

DE L'ALCOOLISME : QUE NOUS RÉVÈLE L'HISTOIRE ?	137
--	-----

LE PIONNIER DE LA MÉDICALISATION DE L'ALCOOLISME : DR BENJAMIN RUSH	139
--	-----

MOUVEMENT DE LA TEMPÉRANCE ET CONTEXTE SOCIAL ..	140
--	-----

LA DÉPENDANCE À L'ALCOOL : MALADIE OU PROBLÈME PSYCHOSOCIAL ?	142
--	-----

DU CONCEPT DE DÉPENDANCE À UN PHÉNOMÈNE MULTIFACTORIEL	144
---	-----

DU CONCEPT DE MALADIE	147
-----------------------------	-----

DU CONCEPT D'ALCOOLISME	149
-------------------------------	-----

CONCLUSION	150
------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	151
---------------------	-----

CHAPITRE 6

LA PRÉVENTION DES PROBLÈMES PSYCHOSOCIAUX ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Un champ d'intervention commun	155
<i>Luc Blanchet</i>	

RÉSUMÉ	156
--------------	-----

PRÉVENTION ET PROMOTION	157
-------------------------------	-----

CHAMP D'INTERVENTION	159
----------------------------	-----

L'appropriation du pouvoir	160
----------------------------------	-----

L'action sur les déterminants de la santé et du bien-être	161
--	-----

Les stratégies et les méthodes d'intervention	166
L'action intersectorielle	169
IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION	171
Modifier les pratiques d'intervention	171
Agir sur les déterminants de la santé et du bien-être	171
Souligner la nécessité de l'action intersectorielle	172
Augmenter les budgets consacrés aux activités de prévention et de promotion	172
Développer une nouvelle perspective	172
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	173

CHAPITRE 7

LA CONSTRUCTION ANTHROPOLOGIQUE DES PROBLÈMES SOCIAUX

L'exemple de la déficience intellectuelle	175
<i>Michel Desjardins</i>	
RÉSUMÉ	176
LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE EST UN CONSTRUIT CULTUREL	178
LA SOUFFRANCE EN TANT QUE FAIT SOCIAL	180
L'APPRENTISSAGE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ...	183
LA RÉÉDUCATION SOCIALE COMME RITE DE PURIFICATION	186
CONCLUSION	189
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	189

CHAPITRE 8

LE HANDICAP

Origines et actualité d'un concept	191
<i>Henri Dorvil</i>	
RÉSUMÉ	192
LES ORIGINES DU CONCEPT	193
L'ACTUALITÉ D'UN CONCEPT	202
IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION	211
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	214

CHAPITRE 9

LA MÉDICALISATION 217*David Cohen*

RÉSUMÉ 218

LA MÉDICALISATION DE LA DÉVIANCE 219

LE DSM ET LA MÉDICALISATION 222

LES NOUVEAUX PROBLÈMES MÉDICALISÉS 223

LES CONTEXTES ET LES DÉTERMINANTS
DE LA MÉDICALISATION 226

LES CONSÉQUENCES DE LA MÉDICALISATION 227

LES LIMITES DE LA MÉDICALISATION 229

IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE ... 230

CONCLUSION 230

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 231

CHAPITRE 10

LA QUESTION SOCIALE EN FRANCE**De l'injustice à la formulation de nouveaux idéaux** 233*Isabelle Astier et Jean-François Laé*

RÉSUMÉ 234

UN PAYSAGE SOCIAL DÉCHIRÉ 236

LA POLITIQUE DE LA VILLE 238

L'INSERTION: ENTRE LE SOCIAL ET L'ÉCONOMIQUE 239

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR 240

VERS UNE MEILLEURE PROTECTION DE L'INDIVIDU 241

BIBLIOGRAPHIE 242

CHAPITRE 11

MONDIALISATION, EXCLUSION ET INTERVENTION**Essai d'interprétation** 243*Daniel Holly*

RÉSUMÉ 244

LA MONDIALISATION: UN ESSAI D'APPRÉHENSION 246

UNE GRANDE COLLUSION 252

DES CONSÉQUENCES SOCIALES GLOBALEMENT NÉGATIVES 254

DES INTERVENTIONS CIBLÉES 258

CONCLUSION 262

BIBLIOGRAPHIE 262

PARTIE 2

PROBLÈMES SOCIAUX

ET RECHERCHES SOCIALES 265

Henri Dorvil et Robert Mayer

ÉVOLUTION DE LA RECHERCHE SOCIALE 266

TROIS GRANDES TRADITIONS MÉTHODOLOGIQUES ET THÉORIQUES DANS L'ANALYSE DES PROBLÈMES SOCIAUX .. 269

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE 272

CHAPITRE 12

LE SOUTIEN SOCIAL

Mise à jour et raffermissement d'un concept 277

Normand Carpentier et Deena White

RÉSUMÉ 278

LES CRITIQUES DU CONCEPT DE SOUTIEN SOCIAL 281

L'APPORT DE L'ANALYSE DES RÉSEAUX SOCIAUX 284

 La notion de structure 285

 Caractéristiques des liens 288

 Le contenu des liaisons 291

 Les fonctions du réseau 293

 Le concept de cohésion des réseaux 298

CONCLUSION 301

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 304

CHAPITRE 13

LA THÉORISATION ANCRÉE POUR PROPOSER

UNE EXPLICATION DU SUICIDE DES JEUNES 305

Francine Gratton

RÉSUMÉ 306

LE SUICIDE DES JEUNES DU QUÉBEC EN TANT QU'OBJET D'ÉTUDE 307

CHOIX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	308
GRANDES LIGNES DE LA THÉORISATION ANCRÉE	313
EXPLIQUER LE SUICIDE EN APPLIQUANT LA THÉORISATION ANCRÉE	318
CONCLUSION	332
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	333

CHAPITRE 14

LA STRUCTURATION DES STRATÉGIES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

L'émergence et la diffusion du développement économique communautaire (DÉC)	335
--	-----

Yvan Comeau

RÉSUMÉ	336
PROBLÉMATIQUE THÉORIQUE	339
MÉTHODOLOGIE	340
L'ÉMERGENCE DU DÉC	342
LA DIFFUSION DU DÉC	347
CONCLUSION : DES PRINCIPES POUR L'INTERVENTION	350
BIBLIOGRAPHIE	354

CHAPITRE 15

L'INCONTOURNABLE QUANTITATIF

Les études relatives à l'installation des immigrants au Québec	357
--	-----

Jean Renaud

RÉSUMÉ	358
LES DEUX ENQUÊTES	359
LES DIMENSIONS À L'ÉTUDE ET LES QUESTIONNAIRES	361
LES CAPACITÉS DESCRIPTIVES DES DEUX ENQUÊTES	362
LES CAPACITÉS ANALYTIQUES	368
L'INCONTOURNABLE MÉTHODOLOGIE	370
BIBLIOGRAPHIE	371

CHAPITRE 16

PRÉCARITÉ ET NOUVEAUX RAPPORTS DE TRAVAIL**DANS LES ANNÉES 1980 ET 1990** 373*René Potvin, André Bernier, Paul Bernard et Johanne Boisjoly*

RÉSUMÉ 374

LES SIGNES INDICATEURS DE LA PRÉCARITÉ DU TRAVAIL .. 375

DES TENTATIVES DE DÉFINITION DE LA PRÉCARITÉ 378

UNE DÉFINITION RELATIONNELLE

DE LA PRÉCARITÉ DU TRAVAIL 380

UNE MESURE DE LA PRÉCARITÉ DU TRAVAIL 382

L'ÉVOLUTION DE LA PRÉCARITÉ DU TRAVAIL

DANS LES ANNÉES 1980 ET 1990 386

CATÉGORIES SOCIALES ET PRÉCARITÉ DU TRAVAIL 387

CONCLUSION 393

BIBLIOGRAPHIE 395

CHAPITRE 17

L'ANALYSE QUANTITATIVE DES DONNÉES**HIÉRARCHIQUES AVEC LES MODÈLES MULTINIVEAUX** 397*Alain Marchand*

RÉSUMÉ 398

UN EXEMPLE APPLIQUÉ À UN PROBLÈME

DE SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL 401

COMPARAISON DE TROIS APPROCHES 407

CONCLUSION 409

ANNEXE 1 410

BIBLIOGRAPHIE 410

CHAPITRE 18

L'ÉVALUATION DE PROGRAMME**Notions de base** 413*Céline Mercier et Michel Perreault*

RÉSUMÉ 414

UN PROGRAMME, C'EST QUOI? 415

L'ÉVALUATION DE PROGRAMME: UNE DÉFINITION 416

LES TYPES D'ÉVALUATION	418
DIFFÉRENTES APPROCHES EN ÉVALUATION	421
LES ÉTAPES D'UNE ÉVALUATION DE PROGRAMME	426
CONCLUSION	427
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	429

CHAPITRE 19

SUR L'APPROCHE ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES	431
--	------------

Richard Boyer

RÉSUMÉ	432
LA MÉTHODE ÉPIDÉMIOLOGIQUE	434
Les méthodes qualitatives <i>vs</i> les méthodes quantitatives	434
LA FIABILITÉ ET LA VALIDITÉ DES DONNÉES	437
LES DEVIS DE RECHERCHE	439
LES POPULATIONS ET LEUR ÉCHANTILLONNAGE	441
LES ANALYSES STATISTIQUES	443
LES ASSOCIATIONS, L'EFFET OU LA CAUSE	444
Exemple d'une étude	445
CONCLUSION	446
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	447

CHAPITRE 20

TROUBLES MENTAUX ET SUICIDE AU QUÉBEC	449
--	------------

Alain Lesage

RÉSUMÉ	450
AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DU SUICIDE AU QUÉBEC	452
TROUBLES MENTAUX ET SUICIDE	455
VERS UN MODÈLE ÉLARGI	458
VERS UNE PRÉVENTION DU SUICIDE PAR LES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ	460
LA PRÉVENTION DU SUICIDE: IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION	464
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIONNÉE	464

CHAPITRE 21

L'ESPACE DE « LA ZONE » 467

Paul Morin

RÉSUMÉ 468

ASPECTS THÉORIQUES 469

LES POPULATIONS MARGINALISÉES 472

SPÉCIFICITÉS DE LA GHETTOÏSATION
DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL 473

LES RÉSEAUX DE SERVICES 475

LA CONFIGURATION SOCIOSPATIALE
DE LA GHETTOÏSATION 476

DES STATISTIQUES TROUBLANTES 477

LA SPÉCIFICITÉ MONTRÉALAISE 479

CONCLUSION 482

BIBLIOGRAPHIE 485

CHAPITRE 22

**L'EXCLUSION DES PERSONNES ATTEINTES
DE MALADIE MENTALE : ANCIENNE PROBLÉMATIQUE,
NOUVELLES RÉALITÉS**

**L'étude des décisions de révision de cure fermée
de la Commission des affaires sociales** 489

Michèle Clément

RÉSUMÉ 490

CONTEXTE DE L'ÉTUDE 492

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE 493

RÉSULTATS 497

 Les décisions de maintien de la cure :
 repérage du processus d'exclusion 498

 Les décisions de levée de la cure :
 repérage du processus d'exclusion 498

CONCLUSION ET IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION .. 505

BIBLIOGRAPHIE 508

CHAPITRE 23

**COLONISATION ET PROBLÈMES SOCIAUX :
UNE INTERVENTION MÉDICALE****L'expérience de l'Indochine française, 1860-1954** 511*Laurence Monnais-Rousselot*

RÉSUMÉ 512

REPÈRES HISTORIQUES ET HISTORIOGRAPHIQUES
POUR UNE PROBLÉMATIQUE AJUSTÉE 513

L'INTERVENTION COLONIALE SOCIALE SERA MÉDICALE ... 517

LE PERSONNEL MÉDICAL EN INDOCHINE FRANÇAISE
OU L'INTERVENANT IDÉAL 520MODES D'INTERVENTION ET APPROCHES DE PROBLÈMES
SOCIAUX INDOCHINOIS 525LA RÉALITÉ DE L'INTERVENTION SOCIALE : UN REGARD
NUANCÉ ET UNE RÉFLEXION À POURSUIVRE 531AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS D'UNE POLITIQUE
SANITAIRE ET SOCIALE URBAINE 532

D'INÉVITABLES CARENCES? 534

UNE ACTION SOCIALE DONT ON PERÇOIT LES VESTIGES .. 537

CONCLUSION 539

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 540

CHAPITRE 24

HÉRITAGE PHILOSOPHIQUE**La division entre l'empirisme et le rationalisme exprime-t-elle
une exigence méthodologique ou une aporie métaphysique?** 541*Jean Dragon*

RÉSUMÉ 542

COMPARAISON ENTRE LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE
ET LA MÉTHODE DE DESCARTES 546

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 547

CONCLUSION 549
Henri Dorvil et Robert Mayer

INDEX 567

NOTICES BIOGRAPHIQUES 571

TABLE DES MATIÈRES DU TOME II 581

LISTE DES FIGURES

Figure 12.1	Cadre conceptuel général	281
Figure 12.2	Structure du réseau social	285
Figure 12.3	Caractéristiques des liens	289
Figure 12.4	La fonction de soutien du réseau social	293
Figure 12.5	Le type de contenu à l'intérieur du concept de cohésion	299
Figure 15.1	Table des entrées dans un premier emploi selon la catégorie d'admission (enquête ÉNI, trois premières vagues d'observation)	363
Figure 15.2	Table des entrées dans un premier emploi (enquête Revendi)	363
Figure 15.3	Séquences professionnelles et probabilités de transition (enquête ÉNI, trois premières vagues d'observation)	364
Figure 15.4	Probabilité d'être en emploi pour les 140 premières semaines d'établissement au Québec selon la catégorie d'immigrants (enquête ÉNI, trois premières vagues d'observation)	365
Figure 15.5	Probabilité d'être en emploi pour les 36 mois suivant la revendication (enquête Revendi)	366
Figure 15.6	Profil A (enquête ÉNI, 10 ans)	367
Figure 15.7	Profil B (enquête ÉNI, 10 ans)	367
Figure 15.8	Profil C (enquête ÉNI, 10 ans)	367

Figure 15.9	Profil D (enquête ÉNI, 10 ans)	368
Figure 20.1	Taux de suicide au Québec, 1950-1995	453
Figure 20.2	Taux ajusté de suicide par 100 000 personnes au Québec selon l'âge et le sexe, 1993-1994	454
Figure 20.3	Taux de suicide au Canada, 1950-1992	454
Figure 20.4	Taux comparatifs de mortalité par suicide en 1991 et taux d'années potentielles de vie perdues (APVP) à 75 ans par suicide en 1991, Québec et certains pays.	455
Figure 20.5	Modèle épidémiologique du rapport entre l'utilisation des services de base, des services spécialisés et la prévalence de troubles mentaux	461
Figure 20.6	Rapport entre le nombre de suicides, les tentatives de suicide et les idéations suicidaires par année au Québec	463

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 11.1	Total de l'IDE sortant des pays de l'OCDE (1985-1996)	248
Tableau 13.1	Esquisse des idéaltypes des suicides de jeunes	327
Tableau 13.2	Suicide moins probable : connexion valeurs/ressources	328
Tableau 13.3	Suicide possible : bris de connexion valeurs/ressources	328
Tableau 13.4	Les idéaltypes du suicide d'« être » des jeunes	329
Tableau 14.1	Études de cas et provenance des personnes interviewées	341
Tableau 14.2	Synthèse des phénomènes pertinents à la structuration du développement économique communautaire (DÉC) dans la Communauté urbaine de Québec	352
Tableau 16.1	Formes de contrôle des travailleurs sur leur trajectoire professionnelle	385
Tableau 16.2	Évolution des formes de contrôle des travailleurs sur leur trajectoire professionnelle de 1984-1989 à 1989-1994	386
Tableau 16.3	Formes de contrôle de la carrière selon le sexe et selon l'âge	388
Tableau 16.4	Formes de contrôle de la carrière selon la scolarité	392
Tableau 17.1	Résultats obtenus pour cinq modèles multiniveaux	404

Tableau 17.2	Proportion de la variance expliquée aux niveaux 1 et 2 selon les modèles estimés du tableau 17.1	407
Tableau 17.3	Comparaison de trois modèles	408
Tableau 20.1	Quelques troubles mentaux identifiés dans les six derniers mois précédant le décès par suicide de 75 jeunes hommes adultes au Québec ou dans leur enfance/adolescence	456
Tableau 20.2	Utilisation des services sociaux et de santé dans l'année précédant leur décès par 75 jeunes hommes adultes décédés par suicide au Québec ...	461
Tableau 22.1	Catégorisation conceptuelle des énoncés significatifs des décisions de maintien de la cure ...	499
Tableau 22.2	Catégorisation conceptuelle des énoncés significatifs des décisions de levée de la cure	501

PROBLÈMES SOCIAUX : DÉFINITIONS ET DIMENSIONS

HENRI DORVIL, Ph. D.

École de travail social, Université du Québec à Montréal

ROBERT MAYER, Ph. D.

École de service social, Université de Montréal

La question des problèmes sociaux n'a jamais été plus d'actualité. Bien qu'elle ait fait l'objet de recherche et de discussions depuis les années 1920 (Mills, 1968), elle occupe aujourd'hui quotidiennement la place publique. Drogue, crime, abus et négligence, décrochage scolaire, itinérance, crime en sont les manifestations contemporaines. Ces problématiques se substituent aux manifestations antérieures qu'étaient le chômage ou la délinquance des années 1930 ou encore la prostitution et les naissances hors mariage des années 1950 et 1960. La question des problèmes sociaux prédomine également dans les champs de l'intervention sociale, de la recherche sociale et, plus près de nous, dans celui de la formation des intervenants sociaux. Au Québec comme ailleurs, les cours sur l'analyse des problèmes sociaux constituent un axe central dans la formation des intervenants sociaux. Par exemple, dans les divers départements (ou écoles) de travail social, on retrouve au moins un ou plusieurs cours sur les problèmes sociaux (*social problems* chez les anglophones). La même situation vaut pour la formation collégiale. À cela, il faut ajouter les nombreux cours sur des thèmes connexes dans diverses disciplines des sciences sociales; par exemple, les cours en sociologie sur la pauvreté, sur la marginalisation ou sur l'exclusion; ou, encore, les cours en criminologie et en service social sur la déviance, la délinquance et la criminalité.

Par ailleurs, il importe de préciser, dès le départ, que l'étude des problèmes sociaux constitue depuis le début du siècle une spécialité de la sociologie américaine. Un nombre considérable de livres, articles, recueils de textes (*textbooks*) ont été publiés au cours des années sur ce concept. L'existence aux États-Unis d'une société consacrée exclusivement à l'étude des problèmes sociaux, l'*American Association for the Study of Social Problems*, et sa revue spécialisée, *Social Problems*, témoignent de l'importance accordée à cette question. Toutefois, si la littérature sur les problèmes sociaux est majoritairement anglophone, on doit signaler, au passage quelques publications francophones (Blum, 1970; Lenoir, 1989) qui, au fil des ans, ont permis à des étudiants de se familiariser avec cette tradition de la recherche sociologique. Parmi ces ouvrages, une place particulière doit être réservée à l'imposant et volumineux *Traité des problèmes sociaux* (1994) publié sous la direction de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin. Par sa qualité d'ensemble, cette publication est rapidement devenue « incontournable », et le demeure encore de nos jours, et nous nous y sommes référés à plusieurs occasions.

Bien que la notion de problème social soit d'usage courant dans la vie quotidienne, elle demeure imprécise dans les diverses disciplines des sciences humaines, et ce, en dépit d'une multitude de publications ainsi que d'une longue tradition dans les domaines de l'enseignement et de la recherche (Mayer et Laforest, 1990). Certains auteurs soutiennent que le

caractère imprécis de cette notion est dû au fait que les problèmes sociaux et leur définition sont appelés à varier selon le temps, le lieu et le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Notion familière certes, mais fuyante, notamment parce que le chercheur ou l'intervenant social ignore si elle recouvre une réalité concrète lorsque soumise aux critères de l'objectivité scientifique. Mais en dépit de certaines imprécisions et de quelques désaccords entre les auteurs, comme nous le verrons plus loin, l'examen des différentes définitions révèle qu'elles se ressemblent et se recoupent.

La question de savoir ce qu'est un problème social a toujours suscité des débats et les définitions ont varié dans le temps. Une conception a cependant dominé ; elle se rattache à l'école fonctionnaliste et elle a pour principal point de départ les problèmes découlant des valeurs. Ainsi, un problème social apparaît au moment où les conditions actuelles sont jugées comme ne pouvant pas répondre adéquatement aux standards sociaux. Une situation de fait ne sera considérée comme problème social que si l'opinion de la collectivité la considère ainsi ; elle se distingue donc des autres types de problèmes par son lien intime avec les valeurs morales d'une société (Cohen, 1964). Dans une société pluraliste comme la nôtre où le système de valeurs varie, plusieurs opinions sont susceptibles d'émerger selon la sensibilité de chacun et, surtout, selon les intérêts des groupes en présence. Compte tenu de la relativité des valeurs et des points de vue, force est de reconnaître qu'il existe plusieurs définitions de problème social selon les individus et les groupes impliqués (Laskin, 1965). Selon cet auteur, le regard que l'on pose sur la réalité sociale importe tout autant que la réalité elle-même. Enfin, pour qu'une situation soit considérée comme un problème social, il est nécessaire que le décalage entre les normes et les conditions de fait de la vie sociale soit perçu comme étant corrigible et la population doit croire qu'elle peut y remédier. La perception de l'amélioration d'une situation doit être présente sans quoi elle sera vue comme une situation à laquelle on s'adapte plutôt que comme un problème. Les manuels reprennent à peu d'exceptions près des définitions similaires. Par exemple, Blum (1970, p. 40) estime que « les problèmes sociaux constituent par nature des situations sociales ; ils naissent de la vie des groupes ; ils concernent un grand nombre d'individus ; et comme tels représentent une menace pour le bien-être social ; les situations critiques sont définies par les mœurs et les usages d'un groupe ». De façon générale, cette conception dominante des problèmes sociaux persistera au cours des années 1990 et les conditions précitées varient peu.

Toutefois, plusieurs auteurs ont critiqué la conception dominante des problèmes sociaux. Par exemple, l'analyse de Mills (1968) reproche à l'analyse traditionnelle des problèmes sociaux son caractère trop descriptif, son insistance trop exclusive sur l'individu et son incapacité à aborder

les structures sociales. De leur côté, les travaux de Lenoir (1979, 1989) et de Guillemard (1986) vont insister sur la dynamique sociohistorique dans l'émergence des problèmes sociaux. Par ailleurs, dans une perspective plus conflictuelle, les partisans de l'approche marxiste vont s'intéresser aux contradictions sociales et aux rapports de pouvoir entre les groupes sociaux dans la définition des problèmes sociaux. Cette dernière conception met l'accent sur les dimensions plus idéologique, politique et économique des problèmes sociaux. Encore de nos jours, certains sont nettement plus critiques et politiques. Par exemple, pour Carette (2000), un problème social trouve son origine « dans les rapports sociaux d'exploitation ou de domination » et cela a pour effet d'entraîner « un défaut d'intégration ou une sous-utilisation des ressources ». Pour apporter une solution durable à ce problème, il faut donc s'efforcer de transformer ces rapports sociaux (de classes, de sexes, d'ethnies, de générations, de cultures, etc.) tout en proposant un nouveau projet social visant à plus d'égalité, plus de liberté, plus de citoyenneté.

D'autres vont reprocher à l'analyse traditionnelle des problèmes sociaux de trop se limiter aux conditions objectives. Pour leur part, Hulsman (1981) et Landreville (1983) souligneront la construction du problème du crime telle qu'elle s'effectue au moyen des mécanismes de contrôle social. Par ailleurs, le caractère subjectif des problèmes sociaux sera souligné par les tenants de l'approche interactionniste. Bien que l'approche positiviste l'ait reconnu, on a mis du temps à admettre que l'étude d'un problème social n'était pas qu'objectif et qu'au-delà des conditions, des situations de fait, il impliquait aussi des perceptions, des sentiments et des interprétations de situations. Les théoriciens de l'étiquetage auront d'ailleurs le mérite d'exposer la subjectivité des méthodes valorisées par la science, telles les statistiques, utilisées lors d'études sur la criminalité.

Toutefois, on doit à la tradition de la sociologie critique des vingt dernières années ainsi qu'à la percée de la conception des problèmes sociaux en termes de processus et de construction sociale une clarification du caractère éminemment relatif et subjectif de cette notion. En effet, au cours des années 1980, la conception constructiviste s'est affirmée comme une démarche alternative à l'approche dominante, posant que les problèmes sociaux sont le résultat de constructions sociales, et ces derniers ont alors été définis comme des objets de revendications et de luttes (Langlois, 1994). Dans cette perspective, la construction des problèmes sociaux se rapproche de l'analyse des mouvements sociaux. Le problème social est alors posé comme une revendication, le plus souvent basée sur l'énoncé d'un droit particulier. Par exemple, l'avortement illustre comment un problème social peut être construit comme une revendication. Les personnes et les groupes en faveur de l'avortement ont réussi à changer la

définition de la situation en revendiquant le droit pour la femme de choisir et de disposer librement de son corps. À ce propos, Spector et Kitsuse (1977) proposent un modèle d'analyse séquentielle de l'évolution des problèmes sociaux (voir plus loin). En somme, pour ces auteurs, le problème social provient des plaintes des individus et groupes devant une situation et des réponses apportées par les institutions à ces plaintes.

Pour Tachon (1985), les problèmes sociaux sont essentiellement le résultat (ou le produit) « de constructions historiques » et, dans ce sens, ils « apparaissent comme des notions relatives, faisant l'objet de réinterprétations par les agents et les institutions dans leurs stratégies pour se partager les moyens symboliques, économiques et techniques de l'action sociale » (1985, p. 177). Ce processus d'interprétation constitue une véritable « mise en scène » du problème social. Selon ce dernier, la traduction d'une contradiction sociale en « problème social » nécessite habituellement trois conditions : « premièrement, la mise en évidence d'un contexte singulier comme manifestation d'une contradiction générale qui travaille l'ensemble de la société ; deuxièmement, un groupe social intégré dans les réseaux de pouvoir, reconnu comme compétent sur le sujet et ayant accès aux instances de décisions locales ou nationales ; troisièmement, la légitimité de ce groupe social à inscrire cette question dans le champ des « problèmes » justifiant une intervention » (*Ibid.*, p. 178). Ainsi, l'intervention sociale se construit presque toujours à partir d'un même scénario : « un « problème social » légitimé par des références politiques et techniques génère des institutions qui mobilisent des investissements et des personnels spécialisés. Les institutions et les personnels spécialisés jouent alors avec la manifestation publique du « problème » ; ils proclament l'urgence de la question, justifiant ainsi leur présence. Cette situation est amplifiée par la concurrence et la surenchère entre les différentes instances du « travail social », les diverses prestations assurées par les institutions se présentant comme des réponses originales à un problème social identifié » (*Ibid.*, p. 179).

De même, on assiste chez les intervenants à l'élaboration d'une véritable stratégie de gestion des divers problèmes sociaux : « chaque type d'acteurs s'investissent dans la réponse à des problèmes sociaux spécifiques et s'inscrivent dans une intervention sectorielle légitimée par le dispositif administratif traditionnel découpant fonctionnellement la réalité sociale : les jeunes, les vieux, les immigrés, les femmes seules, les handicapés, etc. » (*Ibid.*). Toutefois, cette logique administrative est contrecarrée par « les jeux stratégiques » des acteurs en présence qui viennent ainsi bouleverser cette répartition « rationnelle » et transformer la perception initiale des problèmes. Dans cette perspective, les institutions et les intervenants analysent et décodent le social et identifient les problèmes et les

besoins sociaux selon leur logique propre ainsi que selon leurs intérêts respectifs. En définitive, ces observations nous sensibilisent à la complexité de l'analyse des problèmes sociaux, car il faut prendre en considération une multiplicité de points de vue

CONCEPTIONS PLUS RÉCENTES DANS L'ANALYSE DES PROBLÈMES SOCIAUX

Dans ce livre, nous nous attacherons d'abord à préciser la notion de problème social et ensuite nous présenterons les principales écoles de pensée dans l'analyse des problèmes sociaux. Dans les deux cas, nous formulerons un consensus de départ que nous aurons l'occasion de nuancer par la suite.

Pour Dumont, un problème social « suppose une certaine conception de la réalité sociale et il renvoie à un jugement de valeur, c'est-à-dire à des normes collectives » (Dumont, Langlois et Martin, 1994, p. 2). Pour sa part, Langlois estime qu'un problème social « peut être défini comme une situation donnée ou construite touchant un groupe d'individus qui s'avère incompatible avec les valeurs privilégiées par un nombre important de personnes et qui est reconnue comme nécessitant une intervention en vue de la corriger » (*Ibid.*, 1994, p. 1108). Ces définitions rejoignent celles formulées antérieurement (Mayer et Laforest, 1990). On peut donc relever un certain consensus, du moins pour le moment, autour de dimensions fondamentales que l'on retrouve dans ces diverses définitions, à savoir : les conditions objectives, les conditions subjectives, les conflits de valeur, les processus de construction sociale et, enfin, les diverses formes ou modalités de l'intervention sociale et de prise en charge des problèmes sociaux.

Pour ce qui est de l'identification des conditions sociales, on fait face à un élargissement des conditions objectives ; des situations nouvelles sont maintenant considérées problèmes sociaux, comme les problèmes reliés à la sécurité routière, la dégradation de l'environnement ou le contrôle de la vie privée. Ainsi, nous assistons à un élargissement des conditions objectives susceptibles de se transformer en problèmes sociaux ainsi qu'à une complexification de ces situations (Langlois, 1994). Une part non négligeable des nouveaux problèmes sociaux tirent leur source de l'avènement des nouvelles technologies et du progrès technique. Bref, l'analyse des conditions objectives devient de plus en plus complexe puisqu'elle doit prendre acte des multiples dimensions des problèmes sociaux (Langlois, 1994 ; Cantin, 1995). Par ailleurs, à cette question des conditions objectives s'ajoute celle du nombre de personnes affectées par la situation problème. La littérature demeure imprécise sur ce point, sinon qu'elle relève que

pour être considérée comme un problème social la situation doit toucher un grand nombre de personnes, d'où les nombreux débats sur les statistiques en matière de criminalité, de suicide ou de violence conjugale.

Toutefois, la seule référence à des conditions objectives ne suffit pas à jeter les bases de l'émergence d'un problème social. Selon plusieurs auteurs, la dimension subjective des problèmes sociaux est tout aussi importante. Compte tenu de cette dimension subjective, la question des valeurs est aussi centrale dans l'analyse des problèmes sociaux. Par exemple, l'analyse de la prostitution a montré comment les prostituées ont été définies de façon fort différente au cours de l'histoire récente. Les groupes de femmes prostituées ont aussi leur propre définition; pour elles, la prostitution n'est pas un problème social, c'est un métier. Un métier stigmatisé, mais un métier tout de même (Parent, 1994). Une situation est jugée problématique alors qu'apparaît une divergence entre valeurs nouvelles et normes sociales instituées. Des normes existantes peuvent être contestées au nom de valeurs nouvelles, qui en viennent à être largement reconnues. À la question de la distance entre valeurs et normes se greffe le conflit ouvert entre valeurs opposées dans une société pluraliste. Les débats actuels sur l'avortement ou la pornographie en constituent de bons exemples (Arcand, 1994; Bertrand, 1994).

Des conflits de valeurs, on a progressivement élargi la réflexion à la notion de construction sociale des problèmes sociaux, qui ont alors été définis comme des objets de revendications et de luttes. Dans ce processus de construction des problèmes sociaux, Langlois (1994) attire l'attention sur le rôle capital, dans nos sociétés, des médias. Par définition, les médias dramatisent l'exposé de situations et de questions; il n'est pas étonnant alors qu'ils en viennent à leur donner des connotations particulières. Les médias jouent un rôle clé dans le cas particulier où les problèmes sociaux sont construits comme des enjeux de revendications et ils servent à faire passer un message susceptible de sensibiliser la population à une question. Les groupes d'intérêt cherchent alors, par leur intermédiaire, à obtenir l'appui du public à leur cause.

Pour ce qui est des modalités d'intervention sociale et de la prise en charge des problèmes sociaux, plusieurs auteurs soulignent la tendance actuelle du fractionnement en clientèles et du découpage des problèmes en fonction de groupes cibles, fractionnement qui apparaît nettement comme l'un des nouveaux aspects de l'analyse contemporaine des problèmes sociaux. Ainsi, on observe une sorte de dérive des problèmes sociaux vers des groupes à problèmes: l'enfance en difficulté, les femmes violentées, les familles monoparentales ayant une femme à leur tête, etc.; cela est particulièrement patent dans l'expérience québécoise. Mais au-delà de cette vision segmentée, il n'en demeure pas moins que certains

problèmes apparaissent comme centraux dans nos sociétés modernes, comme la problématique de la violence, celle à l'égard des enfants, des femmes, des personnes âgées, des minorités ethniques ou raciales, etc. (Beaudoin, 1990).

Pour sa part, Ouellet estime que, dans la vie de tous les jours, « un problème social désigne une situation considérée indésirable et néfaste, selon un critère d'anormalité quelconque, affectant des individus, des groupes ou la société en général, dont on connaît, sinon les causes, du moins les conséquences et envers lesquels il serait souhaitable de s'engager collectivement » (Ouellet, 1998, p. 41). Cette définition de départ permet de dégager un certain nombre de caractéristiques dans la définition d'un problème social.

- Pour l'acteur social, un problème social renvoie presque automatiquement à une réalité. « Il ne fait pas de doute dans son esprit qu'il existe un objet, des conditions qu'il est en mesure de nommer, de reconnaître en tant qu'objets d'appréhension. Cette connaissance lui semble objective et il s'attend qu'il en soit ainsi pour les autres » (*Ibid.*, p. 42). Cette première dimension fait référence à une perception et à une définition concrètes de la situation-problème.
- Une deuxième dimension se rapporte au fait que l'acteur social a le sentiment que cette situation est anormale. À ses yeux, la situation apparaît comme une « rupture », une « menace » qui interfère avec le fonctionnement normal de la société. « Qu'il s'agisse d'un délit (problème d'ordre), d'une inégalité ou d'une iniquité (problème de justice distributive), d'un dysfonctionnement des institutions, d'un problème d'exclusion (problème de participation) ou d'une situation d'anomie résultant d'un déséquilibre normatif... l'acteur compétent sera la plupart du temps en mesure d'identifier le critère en vertu duquel la situation fait problème pour lui et pour d'autres » (*Ibid.*, p. 43). Cette réflexion fait référence à la dimension normative des problèmes sociaux dans la mesure où l'acteur porte un jugement normatif (en bien ou en mal) sur la situation analysée.
- La troisième dimension a trait au fait que l'acteur social, même s'il n'a jamais eu l'expérience personnelle de la situation, a l'impression de connaître l'expérience de ceux qui vivent le problème et il manifeste une sensibilité à leur égard : « tout se passe comme s'il partageait avec ceux-là, par le biais de quelconques intermédiaires concepteurs, leur propre expérience » (Ouellet, 1998, p. 44). Cet auteur souligne que, par exemple, il n'est pas besoin d'être chômeur ou victime d'agression sexuelle pour ressentir une souffrance morale à l'égard de ces situations.

- La quatrième dimension renvoie à la certitude chez l'acteur que cette situation peut être améliorée (*Ibid.*, p. 45). Ainsi, au-delà des conditions qu'ils désignent, les problèmes sociaux « se présentent comme autant d'aspirations collectives, comme un projet d'intervention sur la société elle-même, fondé sur une définition de la situation et sur l'adhésion à un engagement, normativement acceptable, susceptible de l'améliorer » (*Ibid.*). Ainsi, l'examen de cette définition de départ d'un problème social « révèle déjà des dimensions fort complexes mais néanmoins incontournables » (*Ibid.*, p. 46) pour toute réflexion qui voudrait déboucher sur l'élaboration d'un cadre d'interprétation général pour l'analyse des problèmes sociaux.

En somme, il ressort que l'on peut dégager un premier consensus concernant la définition d'un problème social puisque la plupart des définitions de ce concept varient peu entre elles. En effet, on remarque une certaine convergence dans la littérature concernant les principaux éléments d'un problème social. La majorité des auteurs révèlent quatre conditions d'existence d'un problème social, qui ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives, ce sont : 1) la constatation d'une situation-problème ; 2) l'élaboration d'un jugement à son endroit ; 3) la volonté et le sentiment de pouvoir transformer cette situation et, finalement, 4) la mise en œuvre d'un programme d'intervention qui peut être de nature diverse, c'est-à-dire comprendre une action sociale, une action législative ou une action institutionnelle.

Au plan théorique, la majorité des auteurs qui ont étudié la littérature scientifique sur l'évolution des principaux courants théoriques dans l'analyse des problèmes sociaux ont identifié les éclairages théoriques suivants : la perspective de la pathologie sociale, celle du fonctionnalisme avec l'analyse de la déviance individuelle et de la désorganisation sociale, la perspective de l'interactionnisme et de l'étiquetage, la perspective du conflit social et, finalement, la perspective du constructivisme (Rubington et Weinberg, 1989). Tout en étant différente, l'analyse de Dumont (1994) s'insère dans cet héritage théorique ; cet auteur dégage cinq grandes perspectives dans l'analyse des problèmes sociaux. Ainsi, un problème social a été abordé historiquement sous l'angle de la dysfonctionnalité, du délit, de l'anomie, de l'inégalité et de l'exclusion. Dans une première perspective, la société est perçue comme un organisme et la norme résulte de la conception du social qui prévaut à cette époque dans cette société. Dans cette perspective, « le problème social est une déficience de fonctionnalité » (1994, p. 3). À l'opposé de cette conception organique, une seconde perspective aborde la réalité sociale comme un ordre social. Dans cette perspective, les normes juridiques imposent un certain nombre de valeurs et, de ce fait, définissent des problèmes sociaux. Au cours des dernières années, nous avons assisté

à l'extension du droit dans la gestion des problèmes sociaux. De l'univers du droit et de l'ordre social, on passe ensuite à celui des valeurs collectives du contrôle social. Plus floues que le droit, les normes du contrôle social sont aussi plus diffuses et les agents du contrôle social ont une autorité moins bien définie. Dumont souligne qu'il y a pluralité des valeurs selon les groupes sociaux et qu'on se retrouve souvent en présence de « conflits entre les idéaux anciens et les nouveaux » (1994, p. 6). De ces conflits et des bouleversements qui s'y greffent, on va évoquer l'anomie pour désigner les problèmes sociaux qui résultent de l'affaiblissement des valeurs collectives ainsi que l'érosion des solidarités sociales (divorce, monoparentalité, baisse de la nuptialité, immigration, solitude, itinérance, etc.). Finalement, on constate qu'à mesure que le principe du partage se fait plus exigeant apparaît la nécessité de la participation aux décisions. En somme, pour Dumont, l'analyse des problèmes sociaux doit être replacée dans le contexte de l'évolution des conceptions du social et de la norme.

La perspective analytique de Dumont (1994, p. 10) nous conduit à la double configuration de la société : les interventions collectives et la production de la société. En effet, « une grande partie de la vie collective est dorénavant structurée à l'écart des intentions et des comportements individuels, les organisations se prêtent à la programmation tout en imposant leurs impératifs. L'État à lui seul constitue un système social, avec ses assises propres et son personnel qui s'insinue dans la collectivité tout entière » (*Ibid.*). Toutefois, cette logique conduit également à produire son contraire : la valorisation de l'individu, avec la mise en valeur de la subjectivité, des relations librement choisies et du pluralisme des valeurs. Ainsi, nous sommes en présence d'un double processus de production de la société, celle des appareils et celle de la sociabilité. Cette analyse nous permet de mieux situer les problèmes sociaux et de mieux comprendre la logique des interventions collectives à l'égard des problèmes sociaux, à travers l'analyse de trois acteurs principaux : l'État-providence, les organismes communautaires et les experts. Ainsi, aux problèmes individuels, on propose la charité privée ou l'entraide. Par ailleurs, l'État-providence contribue à refaire, par le haut, le tissu social, « en programmant des services et une répartition des ressources collectives » (1994, p. 13). En même temps, on a vu se développer, par le bas cette fois, un mouvement communautaire qui « travaille à la réfection des solidarités, en partant cette fois des individus et des ressources de la subjectivité » (*Ibid.*). Ces associations « réunissent des individus à partir de relations interpersonnelles et se vouent à la production de la socialité » (*Ibid.*). Parmi ces groupes, il y a d'abord la famille. Tous reconnaissent qu'elle a bien changé, même si elle demeure un acteur fondamental dans la prise en charge des problèmes sociaux. Ainsi, de la famille au bénévolat, le tissu social se reconstitue à partir non plus des appareils mais des réseaux de

sociabilité. En somme, entre l'intervention des groupes communautaires et celle de l'État-providence, les processus sont très différents : « Institutionnalisation, professionnalisation, protection, d'une part ; solidarité, gratuité, participation d'autre part » (*Ibid.*). Sans prétendre encadrer parfaitement tous les textes qui suivent, nous pouvons affirmer que plusieurs auteurs vont se référer plus ou moins directement à cette perspective d'analyse.

PLAN

Cet ouvrage collectif comprend deux tomes qui sont autonomes et spécifiques tout en étant résolument complémentaires. En effet, dans le premier tome, nous analysons l'évolution des cadres théoriques dans l'interprétation des problèmes sociaux et nous présentons les principaux outils méthodologiques dans l'analyse qualitative et quantitative des problèmes sociaux. Dans le second tome, des analyses de cas sur des problématiques sociales particulières ont été réalisées afin de mieux connaître la dynamique interne dans le processus de prise en charge des divers problèmes sociaux. La diversité des formes et des modalités d'intervention sociale à l'égard de ces problèmes sociaux est également analysée dans une dernière section. Avec cette publication, nous cherchons à acquérir une meilleure compréhension des nouvelles problématiques sociales et des nouveaux problèmes sociaux tels que les récentes formes de désintégration familiale et sociale, de violence, de précarité et de pauvreté, notamment chez les enfants. Nous voulons également mieux saisir les rapports entre l'État, les mouvements sociaux et les organismes communautaires dans la définition de ces problèmes, et mieux connaître les récentes transformations en matière de politiques sociales et d'interventions sociales à l'égard de ces divers problèmes.

En somme, divisée en quatre parties – approches théoriques, instruments méthodologiques, études de cas et interventions sociales sur les problèmes sociaux –, cette publication analyse les nouvelles configurations des problèmes sociaux avec l'éclairage d'une soixantaine d'auteurs experts dans leur champ professionnel respectif. Soulignons que cet éclairage est résolument multidisciplinaire puisqu'il met à contribution des médecins, des infirmières, des criminologues de même que des anthropologues, des sociologues, des travailleurs sociaux, des psychologues, une historienne et un philosophe. Sans prétendre à une répartition parfaitement égalitaire, soulignons que les points de vue masculin et féminin sont aussi présents. Finalement, il importe de préciser que si, autrefois, les problèmes sociaux gardaient à peu près le même visage durant plusieurs décennies, de nos

jours, et en dépit de quelques caractéristiques permanentes, il existe des configurations nouvelles en accéléré sur fond de mutations de valeurs, de modifications du rôle de l'État-providence, de précarité de l'emploi et de mondialisation. D'où la nécessité de jeter un nouveau regard en ce début de troisième millénaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCAND, B. (1994). « Pornographie et pathologie sociale », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 427-440.
- BEAUDOIN, A. (1990). « Analyse des problèmes sociaux faite par la Commission Rochon », *Service social*, vol. 39, n° 2, p. 141-158.
- BERTRAND, M.A. (1994). « Pornographie et censure », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 411-426.
- BLUM, R. (1970). *Dimensions sociologiques du travail social*, Paris, Le Centurion, 176 p.
- CANTIN, S. (1995). *Traité des problèmes sociaux. En bref*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 205 p.
- CARETTE, J. (2000). « Travailler le social : pour une redéfinition », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, n° 1, p. 1-4.
- COHEN, N. (1964). *Social Work and Social Problems*, New York, National Association of Social Workers.
- DUMONT, F. (1994). « Approche des problèmes sociaux », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 1-21.
- DUMONT, F., S. LANGLOIS et Y. MARTIN (dir.) (1994). *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1140 p.
- GUILLEMARD, A.M. (1986). *Le déclin du social*, Paris, Presses universitaires de France.
- HOËFNAGELS, H. (1962). *La sociologie face aux problèmes sociaux*, Belgique, Desclée de Brouwer.
- HORTON, J. (1966). « Order and conflict theories of social problems as competing ideologies », *American Journal of Sociology*, vol. 71, n° 6, p. 701-713.
- HULSMAN, L. (1981). « Une perspective abolitionniste du système de justice pénale et du schéma d'approche des situations problématiques », dans C. Debuyt (dir.), *Dangerosité et justice pénale*, Genève, Masson, coll. « Déviance et Société », p. 7-16.
- LANDREVILLE, P. (1983). *Normes sociales et normes pénales*, Montréal, Université de Montréal, Les Cahiers de l'École de criminologie

- LANGLOIS, S. (1994). « Fragmentation des problèmes sociaux », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 1107-1126.
- LASKIN, R. (1965). *Social Problems: A Canadian Profile*, Toronto, McGraw-Hill, 472 p.
- LENOIR, R. (1979). « L'invention du troisième âge (ou la constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse) », *Actes de la recherche*, p. 26-58.
- LENOIR, R. (1989). « Objet sociologique et problème social », dans P. Champagne *et al.*, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, p. 53-100.
- MAYER, R. et M. LAFOREST (1990). « Problème social: le concept et les principales écoles théoriques », *Service social*, vol. 39, n° 2, p. 13-43.
- MERTON, R.K. (1961). « Social problems and sociological theory », dans R.K. Merton et R.A. Nisbet, *Contemporary Social Problems*, New York, Harcourt inc., p. 697-737.
- MILLS, C.W. (1968). *L'imagination sociologique*, Paris, F. Maspéro, 205 p.
- OUELLET, P. (1998). *Matériaux pour une théorie générale des problèmes sociaux*, thèse, Sciences humaines appliquées, Université de Montréal, ronéo, 428 p.
- PARENT, C. (1994). « La prostitution ou le commerce des services sexuels », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 393-410.
- REZSOHAZY, R. (1982). « Aspects théoriques et méthodologiques de l'étude du changement culturel », dans G. Pronovost (dir.), *Cultures populaires et sociétés contemporaines*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 51-61.
- RUBINGTON, E. et M.S. WEINBERG (1989). *The Study of Social Problems. Six Perspectives* (4^e éd.), New York/Oxford, Oxford University Press.
- SPECTOR, M. et J. KITSUSE (1977). *Constructing Social Problems*, Menlo Park, CA, Cummings Publishing Co.
- TACHON, M. (1985). « Travail social et gestion des problèmes sociaux », dans F. Bailleau, N. Lefrancheur et V. Feyre (dir.), *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Éd. Ouvrières, p. 177-187.